La Ville de La Seyne-sur-Mer organise

# Le « Carré des Artistes »

**2ème éditions**

Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs

Proposition pour les vendredis, samedis et dimanches



La Ville de La Seyne-sur-Mer organise pour la 2ème année à côté du marché nocturne ;
le « Carré des artistes » les vendredis, samedis et dimanches soirs des mois de juillet et août 2015.

Dans un environnement exceptionnel : le hameau Pouillon* à proximité immédiate de la plage, de la vue des « 2 frères »* et de la baie des Sablettes, des restaurants, cafés, casino et animations diverses, cet espace est parfaitement adapté aux flâneries shopping, et à l'évasion.

** Le hameau Pouillon : Rasé pendant la deuxième guerre mondiale puis reconstruit par l'architecte Fernand Pouillon en 1953, le hameau des Sablettes s'est vu décerner le label Patrimoine du XXe siècle en 2000.*
** les « 2 frères » : Les Deux Frères sont deux rochers émergeant à la pointe du Cap Sicié et visibles depuis la plage des Sablettes*

## Le « Carré des artistes » 2ème éditions se déroulera le vendredi, samedi et dimanche soir du 3 juillet au 30 août 2015

**Emplacement** :

Le Carré des artistes débutera sur la Corniche Pompidou, après le passage piéton au niveau du virage, jusqu'au passage piéton situé après le local HAPPY PLACE (anciennement AGUA LIMON).



Il sera démarqué du Marché Nocturne, notamment par deux oriflammes en début et en fin du Carré des Artistes.

NOTA : *sur les photos, les emplacements où il y a les voitures n'y seront plus ..*

*en effet, la police et la fourrière seront là pour les enlever  de par et d'autres de la chaussée, les stands des créateurs seront installés.*





## Organisation

- **Stand** :

Dans un soucis d'esthétisme mais aussi afin de permettre de créer un espace visuel dédié au « Carré des artistes », **il est demandé aux exposants d'installer une nappe ou du tissus noir** sur leurs stands d'exposition afin de créer une unité.

L'emplacement sera loué 5 € TTC (frais électrique inclus) pour 1 mètre linéaire par soirée.

Il est tout à fait possible de prendre 3 ou 4 mètres, pour cela vous changerez le montant initiale.

La Ville ne fourni aucun matériel.

- **Horaires** :

Le « Carré des artistes » 2015 se tiendra comme l'année précédente du 03 Juillet au 30 Août.

Afin de tenir compte des doléances exprimées par les commerçants non sédentaires, les horaires sont légèrement modifiés, comme suit :

Corniche Pompidou :

> ➢ 18 h 45 : fermeture à la circulation et au stationnement des véhicules au niveau de la barrière Place Lalo,
> ➢ 19 h 15 : fermeture à la circulation et au stationnement des véhicules au niveau de la barrière du Casino,
> ➢ 19 h 30 : ouverture de la barrière d'accès au plus tard à 19 h 30 Avenue de Gaulle et autorisation d'accès au site pour les exposants munis de leur carton d'autorisation, avec déballage et dégagement des véhicules immédiat, sortie obligatoire par la Corniche Pompidou,
> ➢ 20 h 30 : fin de la mise en place des stands, ouverture fictive du Marché à la clientèle.

Il sera inclus dans le règlement l'obligation pour les exposants de déposer leurs marchandises et leurs stands, et d'évacuer immédiatement leurs véhicules. La mise en place du stand devra être effectuée a posteriori et devra être terminée au plus tard à 20 h 30.

Les horaires de fermeture sont également modifiés :

> ➢ 00 h 45 : fin du Marché, remballage des exposants, et ouverture des barrières d'accès situées Avenue de Gaulle, du Vendredi au Dimanche.
>
> A 01h30 au plus tard, tous les véhicules devront avoir quitté le périmètre du Marché et coupure de l'alimentation électrique des coffrets mis à disposition.

- **Hygiène et propreté** :

Les permissionnaires sont tenus d'observer toutes les mesures d'hygiène et de propreté en ce qui concerne leurs marchandises et leurs places.
Tout exposant est tenu de laisser son emplacement propre lors de son départ à la fin de la manifestation.

Il est impératif de prendre connaissance du règlement de l'événement et de le respecter.

Ce dossier contient des informations précises sur l'organisation de cette manifestation ainsi que la fiche de présélection et le règlement à respecter.

## Comment candidater :

- **Envoyer par voie postale à l'adresse** :
  Mairie de La Seyne-sur-Mer
  Direction du Pôle Aménagement du Territoire
  Mme Introini Karine
  20 quai Saturnin Fabre – CS 60226
  83507 La Seyne-sur-Mer

les documents suivants :

1- la fiche de présélection située en avant dernière page de ce dossier, dûment remplie
2- chèque de votre emplacement (à l'ordre du trésor public)

A**vant le vendredi 22 mai 2015.**
Au delà de cette date, vous prenez le risque d'être sur la liste d'attente.

- **Et envoyer par émail à** karine.introini@la-seyne.fr :

- 5 photographies de vos produits, un descriptif de votre activité et vos liens vers site/blog… afin que nous puissions procéder à la sélection
Les dossiers complets de présélection (papier + mail) devront être reçus **au plus tard le vendredi 22 mai 2015.**

Si vous êtes retenus, nous vous informerons par émail.
Dans le cas contraire, votre chèque vous sera renvoyé par voie postale (grâce à l'enveloppe timbrée et libellée fournie par vos soins).

## Campagne de communication :

- Affichage de posters dans les commerces de la ville
- Distribution de flyers
- Office du tourisme, Muppy et panneaux digitaux municipaux
- Dossier de presse envoyé aux médias (presse régionale, radios, blogueuses de mode, plate-formes créateurs, partenaires de l'événement…)
- Communication internet : site de la Ville (1000 vues / jour), emailing (newsletter), facebook, agendas de sorties…
- affichage sur le réseau Mistral (bus et bateaux)

La communication autour d'un événement tel que celui-ci est primordiale. C'est ensemble, dans un effort commun. C'est pourquoi nous demandons à chaque exposant de diffuser le plus largement possible l'information.
Nous vous enverrons par émail le pdf de l'événement.
Si vous souhaitez des supports de communications tels que des affiches ou flyers, merci de prendre contact avec nous.



# Le « Carré des Artistes » - 2ème éditions

Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs
Juillet et Août 2015 | Les Sablettes – La Seyne-sur-Mer

## Fiche de pré-sélection (page ½)

*(**à imprimer et renvoyer avant le vendredi 22 mai 2015** dûment remplie à l'adresse mentionnée en dernière page de ce document accompagnée du chèque correspondant au paiement de l'espace réservé, de vos documents administratifs (voir règlement en annexe) et d'une enveloppe libellée aux noms et adresse de l'exposant et affranchie au tarif en vigueur pour un éventuel retour de chèque.*

**Nom et/ou Raison Sociale** : ……
Pour les artistes déclarés, les professionnels (Registre de commerce ou de métiers ) et les associations : numéro d'agrément, SIRET, code APE (ou NAF). Pour les autres artistes « libres », il est impératif de s'enregistrer auprès des impôts et de nous adresser la copie de votre attestation.
……

**Adresse** ……

……

**C.P.** :……**Ville** :……

**Tel** : …… **E-mail :** ……

**Blog ou site Internet ou Facebook** ……

**Descriptif de votre activité** (origine ?) * (joindre une documentation et des photos) :
……

……

| Documents à **joindre OBLIGATOIREMENT A L'INSCRIPTION**: |
|---|
| – l'acte d'engagement dûment rempli, daté et signé, accompagné du chèque de réservation (à l'ordre du Trésor Public)<br>– la copie de l'attestation d'assurance professionnelle (responsabilité civile et professionnelle) spécifiant la garantie pour participer aux marchés et foires<br>– pour les « artistes libres » : Inscription en tant qu'artiste libre au centre des impôts et copie prouvant celle-ci<br>– un justificatif de domicile<br>– 2 photos d'identité de l'exposant<br>– la photocopie recto-verso de la pièce d'identité<br><br>Plus, les pièces justifiants du statut artiste ou artisan professionnel ou association, cf. au règlement pour compléter le dossier de candidature |
| **TOUT DOSSIER INCOMPLET AVANT LE VENDREDI 22 mai 2014 SERA RETOURNE** |

*Suite de la fiche de pré-sélection →*

# Le « Carré des Artistes » - 2ème éditions



Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs
Juillet et Août 2015 | Les Sablettes – La Seyne-sur-Mer

## Fiche de pré-sélection (page 2/2)

### CALENDRIER

| DATES DE PARTICIPATION | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Série A** | **JOURS EN JUILLET** | | **Série B** | **JOURS EN AOÛT** | |
| | ☐ | Vendredi 3, Samedi 4 et dimanche 5 | | ☐ | Vendredi 31 juil, Samedi 1 et dimanche 2 |
| | ☐ | Vendredi 10, Samedi 11 et dimanche 12 | | ☐ | Vendredi 7, Samedi 8 et dimanche 9 |
| | ☐ | Vendredi 17, Samedi 18 et dimanche 19 | | ☐ | Vendredi 14, Samedi 15 et dimanche 16 |
| | ☐ | Vendredi 24, Samedi 25 et dimanche 26 | | ☐ | Vendredi 21, Samedi 22 et dimanche 23 |
| | | | | ☐ | Vendredi 28, Samedi 29 et dimanche 30 |

**Mode de paiement** :

- Forfait 1 week end : vendredi, samedi et dimanche (avec 2ml par exemple) → 30 €
- Forfait tous les week ends (vendredi, samedi et dimanche de juillet avec 2ml par exemple) → 120 €
- Forfait A et B (tous les week ends de vendredi, samedi et dimanche avec 2ml par exemple) → 120 + 150 = 270 €
- Vous pouvez aussi choisir vos week ends de juillet et août en cochant les cases

TOTAL : ..... (à régler par chèque à l'ordre du **Trésor public**)

**Emplacement :**
L'emplacement est de 5 € pour 1 m linéaire.
Il est tout à fait possible de prendre 3 ou 4 mètres, pour cela vous changerez le montant initiale.

**Acte d'engagement :**

J'ai pris connaissance et accepte le règlement.

Lu et approuvé (mention obligatoire)

Date et signature

# Le « Carré des Artistes »



Expositions / ventes d'œuvres d'artistes, artisans et créateurs
Juillet et Août 2015 | Les Sablettes – La Seyne-sur-Mer

## Informations utiles

Dossier à renvoyer à l'adresse suivante :

Mairie de La Seyne-sur-Mer
Pôle Aménagement du Territoire
Maison de l'habitat
Mlle Introini Karine
20 quai Saturnin Fabre
CS 60226
83507 La Seyne-sur-Mer

A renvoyer par voie postale à l'adresse indiquée ci-dessus:

- Fiche de présélection dûment remplie, comportant la mention « lu et approuvé », datée et signée
- Chèque de …….€ à l'ordre du Trésor Public
- Documents administratifs (kbis, siret…), photos d'identité et assurance responsabilité civile foires et marchés
- Enveloppe timbrée libellée à vos noms et adresse

A renvoyer par email ( karine.introini@la-seyne.fr ):

- quelques photos de votre travail
- Descriptif de l'activité
- Adresses des blogs, facebook , site internet…

**DATE LIMITE : vendredi 22 mai 2015**

**Contact** : Mlle Introini Karine
Tel : 04 94 06 90 01 émail : karine.introini@la-seyne.fr

N'hésitez pas à me contacter au coordonnées ci-dessus pour tout renseignement, questions et autres concernant la manifestation